

LA FORÊT,

TERRAIN DE JEU

ET D'APPRENTISSAGE

RÉALISATION

> Rédaction : Sophie François
> Rédaction du Journal
des Enfants : 081/24 89 86
> Courriel : redaction@lejde.be
> Site : www.lejde.be
> Mise en page : Olagil sprl

SOMMAIRE

APPRENDRE

1

JOUER

2

CONSOMMER

3

SE DÉTENDRE

4

Le projet Bosquets, initiative de GoodPlanet Belgium en partenariat avec Tetra Pak, a pour but de (ré)apprendre aux enfants à côtoyer la nature avec respect et leur permet de (ré)apprivoiser un terrain de jeu mais aussi d'apprentissage : la forêt. Rencontre avec les élèves de 4^e primaire de Mme Coppée de l'Enfant-Jésus à Nivelles qui participent au projet.

> 8h30

Les élèves sont prêts. Écharpes, bonnets, gants... Ils sont bien emmitouffés pour aller passer une matinée dans les bois. Céline Henriët, animatrice pour le projet Bosquets, les a rejoints en classe. Elle sera leur professeur d'un jour. Au programme : apprentissage et amusement en forêt.

En classe, Céline explique la première activité : réaliser une carte un peu particulière du chemin qui mène au bois. En effet, sur la carte, le chemin parcouru devra être représenté par une ligne droite (voir la fiche "Carte en ligne droite" sur www.bosquets.be). L'exercice n'est pas simple et fait appel à l'orientation des élèves mais aussi

à leurs repères dans l'espace. Une fois le matériel distribué, tout le monde se met en route.

Après environ un kilomètre de marche et un exercice bien intégré, le groupe arrive à l'entrée d'un sentier. Ici, plus de routes à traverser, plus de voitures... Les élèves vont pouvoir se défouler avant d'arriver au bois. "Les sorties en forêt avec les enfants passent d'abord par la prise de repères et la découverte de la nature. C'est un aspect très important pour l'enfant qu'il faut accepter, explique Céline Henriët. Il faut donc alterner (passer de l'un à l'autre) apprentissage et amusement. Lors des premières sorties, l'enseignant ne doit pas s'attendre à autant de temps d'apprentissage qu'en classe mais cela s'instaure très vite!"

Une fois arrivés, les enfants ont rendez-vous avec Fabrice Breyne, le garde forestier. Chaque élève pourra lui poser une question sur son métier ou sur la forêt avant de commencer le tour du bois en sa compagnie. Découverte de la forêt, des arbres qui la composent mais aussi des règles à respecter (voir code de bonne conduite page 2). Les élèves sont enthousiastes et posent toutes les questions qui leur passent par la tête. La dernière activité sera une découverte de la forêt, les yeux bandés. "C'est vraiment très



Le garde forestier a permis aux élèves d'en apprendre plus sur la forêt et ses arbres.



Chaque matière peut être enseignée de façon originale en forêt. Ici : l'orthographe.

chouette, explique Zina. Même s'il y a de la boue et qu'on glisse beaucoup, c'est vraiment bien de sortir en forêt avec la classe car on est habitué à rester sur notre banc à étudier... Mais là, on part et on étudie dans les bois et en marchant, c'est mieux."

> 12h30

Les élèves de Mme Coppée viennent de rentrer à l'école, pour la plupart couverts de boue. Ils croisent d'autres élèves en traversant la cour de récré. Un grand sourire aux lèvres, ils racontent à leurs camarades leur sortie en forêt. Une fierté!



Les enfants peuvent porter un regard différent sur la nature.



TÉMOIGNAGE



Dominique Coppée,
institutrice en 4^e primaire à l'Enfant-Jésus

"C'était la première sortie au bois de mes élèves cette année mais on y retournera sûrement. L'an dernier, on y allait régulièrement et les élèves appréciaient beaucoup. Cette activité leur permet de prendre l'air, de bouger plutôt que de rester assis en classe. Avec un peu d'habitude, ce n'est pas plus compliqué à organiser qu'une leçon en classe."



BOSQUETS.BE

LA BOÎTE À OUTILS DES ACTIVITÉS EN FORÊT

Savez-vous ce qu'est un bosquet ? Un bosquet est un petit bois qui peut être composé de quelques arbres seulement. C'est donc un petit coin de nature dont on peut profiter. On peut y aller pour s'amuser mais aussi pour apprendre. Et tout le monde le sait, apprendre, c'est bien mais apprendre dehors, c'est encore mieux !

Grâce au site www.bosquets.be, plus besoin de rester assis en classe pour apprendre les mathématiques, le français ou l'éveil. Sur ce site, instituteurs et parents

trouveront quantité d'activités qui vous permettront d'utiliser en toute saison un bois, une forêt ou un simple petit bosquet proche de l'école ou de la maison comme un véritable lieu d'apprentissage et de jeu.

Découvrir la forêt avec ses cinq sens, faire de la géométrie, apprendre à reconnaître un arbre, déterminer son âge : c'est aussi possible en néerlandais ! Rendez-vous alors sur l'autre site de GoodPlanet Belgium www.deboomin.eu.





LES ENFANTS ÉTAIENT HEUREUX D'ÊTRE DEHORS !

Nous l'avons vu, la forêt peut être un endroit d'apprentissage mais il ne faut pas oublier que c'est aussi un lieu d'amusement. En famille ou entre amis, les bois offrent aussi de nombreuses possibilités de découvertes et de jeux. Autant en profiter !

> Élodie Pétré, vous avez décidé d'organiser une activité dans les bois pour l'anniversaire de votre enfant. Pourquoi ce choix ?

Les enfants sont généralement attirés par la nature, ils sont curieux des choses qui se passent dehors. J'ai donc décidé d'en profiter et d'organiser l'anniversaire de mon fils dehors avec huit amis. Par contre, nous ne sommes pas allés bien loin pour trouver une forêt. On s'est contenté d'un petit bosquet qui se trouve au fond du jardin avec un grand chêne assez impressionnant.



> Un anniversaire, ce n'est pas trop compliqué à organiser dehors ?

Non, vraiment pas. C'est justement bien d'avoir une activité organisée mais qui se déroule dehors, dans la nature. Un anniversaire est une très bonne occasion de sortir. Les enfants aiment bien pouvoir jouer dehors mais le fait d'avoir organisé des activités, ça leur permet de s'amuser ensemble, de ne pas s'ennuyer.

> Vous avez inventé vous-même les activités ?

J'ai trouvé quelques idées sur le site du projet Bosquets et via le site tousdehors.be mais j'ai aussi inventé certaines activités et adapté des choses que je connaissais déjà. J'ai préféré faire plusieurs activités assez courtes plutôt qu'une longue activité pour éviter que les enfants s'ennuient.

> Tout le monde peut le faire alors ?

Bien sûr, tous les parents peuvent le faire. Il faut choisir les activités mais j'ai

Un anniversaire est une excellente occasion pour découvrir les bois proches de chez soi.



Les enfants jouent dehors et s'amuse ensemble.

utilisé du matériel que j'avais déjà et il fallait peu de choses finalement. Si on veut faire une activité dans les bois, le minimum, c'est d'avoir un coin de nature près de chez soi mais si on organise simplement une activité dehors, c'est déjà très bien.

> Ce genre d'activité peut plaire aussi aux plus grands ?

Ça peut fonctionner à tout âge. Tous les enfants ont de l'énergie à revendre. Il faut simplement adapter les activités à l'âge mais aussi aux envies et aux goûts des enfants. Mais je constate que profiter des bois, de la nature est aussi une activité que l'on peut faire en famille, à tout moment



Le site Internet du projet Bosquets peut être une source d'inspiration pour les parents.

> Les enfants étaient contents du résultat alors ?

Oui, vraiment. Ils ont passé une bonne journée. Ça m'a touchée de les voir heureux d'être dehors car ils ont besoin de moments d'amusement et de liberté !

LE CODE DE BONNE CONDUITE EN FORÊT

Que ce soit pour une simple balade en famille ou un jeu en forêt avec les scouts, il est important de respecter le bois afin que chacun puisse en profiter. Voici sept règles du code du promeneur à respecter même dans un bois ouvert à tout public :

- 1. Reste sur les chemins et les sentiers** pour ne pas déranger les animaux et abîmer les jeunes plantes qui poussent dans la forêt.
- 2. Tiens ton chien en laisse** car il risque de déranger ou effrayer

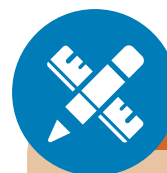
d'autres animaux. Il ne faut donc pas le laisser courir partout.

- 3. Respecte les arbres et les plantes.** Il n'est pas interdit de cueillir une fleur mais il est important de ne pas exagérer. Par contre, certaines espèces sont protégées. Il ne faut donc pas les cueillir.
- 4. N'allume pas de feu** car un incendie est trop vite arrivé.
- 5. Respecte les panneaux d'interdiction** car ils sont placés là pour la sécurité des promeneurs.
- 6. Emporte tes déchets.** La forêt n'est pas une poubelle. Le bois doit rester propre et accueillant après le passage d'un promeneur.
- 7. Les rivières sont aussi pleines de vie.** Il faut éviter de les troubler.



LIEN UTILE :

Difficile de faire une cabane dans les bois en respectant la règle 1. Mieux vaut donc prendre contact avec le garde forestier de la région pour en discuter via : environnement.DGARNE@spw.wallonie.be www.enforet.wallonie.be



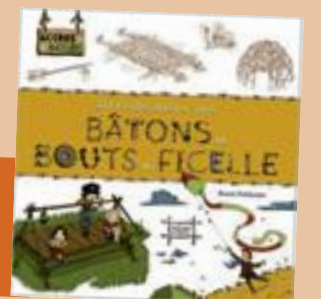
BRICOLAGE

Avez-vous déjà testé le "bricolage nature", réalisé avec des matériaux naturels ? La forêt est un lieu où il est possible de fabriquer de nombreux objets grâce à la nature tout en la respectant. Avec quelques bâtons, petits bouts de bois et bouts de ficelle, il est possible de réaliser de beaux objets. Laissez aller votre imagination pour créer un cerf-volant, une épée ou tout autre objet qui vous plaît.

Deux livres pour vous inspirer :



Mille et une choses à faire avec un bout de bois de Fiona Danks.



Bâtons, bouts de ficelle de Benoît Delalandre

LA FORÊT,

UNE RESSOURCE RENOUVELABLE

La forêt est essentielle dans le monde. Nous l'avons vu, c'est un lieu d'amusement pour les promeneurs qui veulent profiter de la nature mais c'est aussi et surtout un endroit de vie pour de nombreux animaux et plantes. Malgré cela, les forêts ont aussi une valeur économique puisque le bois est utilisé pour produire de nombreuses choses.

Le bois est un matériau très utilisé. On l'emploie dans les maisons, pour faire des meubles mais aussi pour se chauffer ou encore pour faire du carton et du papier.

Heureusement, le bois est une ressource renouvelable puisqu'il est possible de replanter un arbre. Même s'il faudra des années pour que l'arbre repousse, les ressources en bois ne s'épuiseront pas si

les forêts sont bien gérées. Les gestionnaires forestiers sont

donc responsables des forêts pour protéger la nature mais aussi pour qu'elle puisse produire du bois.

> Les arbres, essentiels à l'homme

Saviez-vous que l'on ne pourrait pas vivre sans arbres ?

Ils sont indispensables pour l'homme. En effet, ils produisent de l'oxygène qui nous

permet de respirer mais ils filtrent aussi les polluants de

l'air et du sol. Voilà pourquoi il est essentiel de remplacer un arbre par un autre. Chaque forêt est composée d'arbres d'âge différent car les forêts sont reboisées (plantées de nouveaux arbres) régulièrement. L'homme gère donc les forêts pour que les arbres aient assez d'espace et de lumière pour se développer (grandir) convenablement. Les arbres en fin de croissance seront coupés pour leur bois. Une fois abattu, un autre arbre sera replanté pour le remplacer. S'occuper d'une forêt demande donc de la patience. Il faudra par exemple 80 ans pour qu'un épicéa soit prêt à être coupé mais 150



Les arbres coupés peuvent être utilisés pour faire entre autres du papier, du carton, du bois de chauffage.

ans pour un chêne. Pourtant, une fois coupé, le cycle de vie recommencera avec la plantation d'un jeune arbre.

> La forêt en Belgique en quelques chiffres

Dans notre pays, la forêt occupe 22% du territoire, soit 700 000

hectares dont 78% en Wallonie, 21% en Flandre et 1% à Bruxelles. Dans la plupart de ces forêts, les arbres coupés par l'homme pour créer ce dont il a besoin sont replantés de façon réfléchie pour que la ressource naturelle qu'est le bois ne s'épuise pas.



TROIS CONSEILS POUR PROTÉGER LES FORÊTS, MÊME EN CLASSE

En Belgique, chaque habitant consomme 200 kg de papier par an. Bien que le bois soit une ressource renouvelable, ce n'est pas une raison pour le gaspiller, bien au contraire. Pour protéger la nature et les forêts, chacun peut faire des gestes simples et quotidiens (chaque jour) qui permettront de protéger l'environnement.



À l'école ou à la maison, quelques gestes suffisent déjà à diminuer la consommation de papier de chacun.

1. **Trier ses déchets** pour que le papier et les cartons jetés soient réutilisés pour fabriquer du papier recyclé, des journaux, des sacs en papier ou encore du papier-toilette par exemple.
2. **Économiser le papier** pour ne pas le gaspiller. À l'école, on peut par exemple essayer un maximum d'écrire sur les deux côtés d'une feuille. Il est également possible de placer un bac à papier brouillon en classe pour éviter de jeter une feuille qui pourrait resservir.
3. **Utiliser du papier recyclé** est possible au jour le jour. Les cahiers d'école et autres blocs de feuilles existent en papier 100% recyclé.



LA FORÊT, UNE SOURCE DE NOURRITURE ?

La forêt offre de précieuses sources de nourriture pour ses nombreux habitants mais également pour l'homme. Lors d'une ballade dans les bois, vous pourrez par exemple manger des mûres ou des châtaignes. Mais saviez-vous que l'on peut aussi manger les faines (fruits du hêtre, voir photos) et utiliser les feuilles de certaines plantes (comme les orties) pour faire de la soupe par exemple ?



Cependant, il est important de rester prudent et de ne ramasser que des plantes dont on est sûr à 100% qu'elles sont comestibles (bonnes à manger) > voir la fiche "Les recettes du Bosquets" sur www.bosquets.be

Avez-vous déjà mangé des orties ? Ici, on les prépare en chips !



RECETTE DE PRINTEMPS

POTAGE À L'AIL DES OURS

Ingrédients pour 2 personnes

- 2 poignées d'ail des ours
- 1 pomme de terre farineuse
- Sel, Poivre
- Beurre
- Bouillon
- Plante "condiment" au choix : plantain, oseille, feuilles de tilleul, bulbe de pissenlit,...



1. Sortez dans les bois et récoltez suffisamment de feuilles d'ail des ours, ainsi que quelques feuilles de « condiment »

2. Faites fondre le beurre dans une grande casserole et laissez suer quelques minutes à feu doux.

3. Ajoutez la pomme de terre coupée en morceaux grossiers et mouillez de bouillon jusqu'à recouvrir les légumes.

4. Laissez cuire à feu moyen 20 minutes. Mixez. Salez, poivrez et servez en saupoudrant du condiment haché. Bon appétit !

PROFITER DE LA FORÊT...

EN SILENCE

La forêt est un refuge pour des milliers d'animaux, petits et grands. Mais avez-vous déjà eu la chance d'apercevoir un renard ou même un lapin ? Dans ce lieu rempli de choses à observer mais aussi à écouter, pourquoi ne pas faire l'expérience d'une balade en forêt silencieuse ?

Avec un peu de concentration et surtout beaucoup de silence, il est possible d'entendre des centaines de choses dans la forêt. Le chant des oiseaux, le fourmillement des milliers de petites pattes dans la terre mais aussi les cris d'animaux, leur déplacement...

Pour découvrir tout cela, il suffit de s'asseoir calmement sans bouger au milieu d'une forêt et après quelques secondes, vous entendrez des bruits inattendus. Une fois le silence complètement installé, vous pourrez aussi observer les animaux, vous

amuser à retrouver l'auteur d'un bruit et prendre conscience de la vie de la forêt, loin des hommes.

> Rêver en forêt

La forêt est donc aussi un endroit de repos, de calme qu'il faut préserver. Lors d'une balade en forêt, pourquoi ne pas se laisser envahir par la nature et rêver à son importance et à sa force. L'homme a-t-il tous les droits sur la forêt ? Nous appartient-elle réellement ? Contempler (observer en silence) la forêt est donc un bon moyen de se détendre et de se reposer tout en se posant des questions sur la place de l'homme dans la nature.



Couchés, ils écoutent en silence les bruits de la forêt.

Une halte en forêt peut être l'occasion de réfléchir à la nature.



À VOTRE IMAGINATION

POUR LE CONCOURS BOSQUETS !

VOUS AUSSI, VOUS AVEZ ENVIE DE DÉCOUVRIR LA FORÊT ET D'APPRENDRE EN VOUS AMUSANT ? ALORS CE CONCOURS EST POUR VOUS !

À GAGNER :

10 demi-journées d'animations en forêt avec votre classe en compagnie d'un animateur du projet Bosquets ou 5 livres au choix (participation hors école).

QUE FAIRE POUR REMPORTEZ CES PRIX ?

Le but du concours est d'inventer une activité de minimum 15 minutes à faire dans les bois et de réaliser un reportage photo et/ou vidéo de cette activité mais aussi de mettre par écrit un déroulé précis de l'activité et du matériel utilisé. Rendez-vous sur le site www.bosquets.be pour voir comment faire.



COMMENT PARTICIPER ?

Envoyez le dossier complet de votre activité
> par e-mail à c.henriet@goodplanet.be

> ou par la poste à : GoodPlanet Belgium
Rue d'Édimbourg, 26 à 1050 Bruxelles

au plus tard le 21 mars 2015.



PLUS D'INFORMATIONS ?

Céline Henriet, c.henriet@goodplanet.be.
Vous trouverez également le règlement du concours sur le site Internet www.bosquets.be.